

CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2-175

Séance du 3 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 avril
Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GERVASY, régulièrement
convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Joël VINCENT, Maire

OBJET DE LA DELIBERATION

**APPROBATION DU BUDGET ANNEXE LOCAUX COMMERCIAUX
2025
DE LA COMMUNE DE SAINT-GERVASY**

Membres présents : Joël VINCENT, Bernadette FERCAK, Denise CLARION,
François PLAZAS, Marie MARTINEZ, Serge PAREDES, Martine PLOYE, Bertrand
CASTANER, Felix FENELON, Marie-Françoise MARTINEZ, Téo MONNIGADON,
Marie-Louise PEREZ, Alain SOULIE,

Membres représentés : Jérémy VENTURA, Aurore ZACCAGNINI, Emmanuelle
MARTINEZ.

Membres absents : Sébastien GIORDANO

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres excusés : 4
Nombre de pouvoirs : 3
Date de la convocation : 21 mars 2025

Secrétaire de séance : Téo MONNIGADON

Rapporteur : François PLAZAS

REÇU EN PREFECTURE

le 08/04/2025

Application agréée E-legalite.com

Vu l'article L. 1612-1 à L1612-20 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
 Vu l'avis favorable de la Commission des finances du jeudi 19 mars 2025 ;
 Vu le projet de budget primitif 2025 pour le budget annexe des locaux commerciaux.

Le rapporteur expose :

Le Conseil Municipal est appelé à voter le budget primitif 2025 du budget annexe des locaux commerciaux de la commune par chapitre de regroupement, en dépenses et en recettes, dont la section de fonctionnement et d'investissement sont présentées ci-dessous.

ST GERVASY - LOCAUX COMMERCIAUX SAINT GERVA - BP (projet de budget) - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	195 526,00	243 308,45
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 47 782,45	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		243 308,45	243 308,45

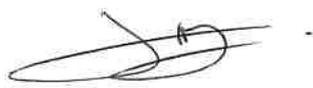
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	141 026,47	80 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 61 026,47
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		141 026,47	141 026,47
TOTAL DU BUDGET (4)		384 334,92	384 334,92

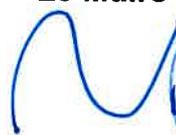
Après avoir entendu le rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE :

- D'approuver le budget primitif 2025 du budget annexe des locaux commerciaux de la commune par chapitre comme précédemment détaillé.

Le secrétaire de séance


TEO MONNIGADON

Le Maire

Joël VINCENT


REÇU EN PREFECTURE
 le 08/04/2025
 Application agréée E-legalite.com